

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 60
Membres absents : 18
Procurations : 07

Séance du 26 février 2025
L'an deux-mille-vingt-cinq, le mercredi 26 du
mois de février, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 20/02/2025
Date de transmission : 03/03/2025
Date de mise en ligne : 04/03/2025

Présents :

Mme BACH Céline, M. BACHMANN Florian, M. BAUMLIN Christian, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHAPPEL Josiane, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, M. ECKES Raymond, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GARNIER Fabienne, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GINDER Philippe, M. GISSY Bertrand, Mme HELGEN Sandrine, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, Mme KUNTZ Valérie, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MUNCH Paul-Bernard, Mme MUTH Sandra, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SAVARY Nicolas, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, Mme SFEIR Lola, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRICH Vincent, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. ADRIAN Daniel, Mme CAZES Hélène, Mme DINTEN Françoise (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. MARTIN Anthony, M. MULLER Hubert, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. ROUDAIRE Joël), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (pouvoir à M. TURRI Pascal), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WILLER Christèle, Mme ZAKRZEWSKI Valérie (pouvoir à M. BOHLY Dominique)

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

2^{ème} QUESTION

Approbation du rapport développement durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2024

(DELIBERATION n°2025-002)

La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2) a instauré l'obligation pour les collectivités territoriales de plus de 50000 habitants de réaliser un rapport annuel récapitulant les actions engagées en faveur du développement durable.

Ce rapport doit être présenté en même temps que la séance du Débat d'Orientation Budgétaire et fait le bilan des actions menées par Saint-Louis Agglomération en lien avec les 5 finalités du développement durable :

1. Lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère,
2. Préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources,
3. Épanouissement de tous les êtres humains,
4. Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations,
5. Modes de production et de consommation responsables.

Le rapport joint en annexe expose la situation en matière de développement durable au sein de Saint-Louis Agglomération sur l'année 2024 ainsi que les perspectives pour l'année 2025.

Il vise à apporter une analyse et un bilan des actions au regard des finalités du développement durable et est à ce titre synthétique plutôt qu'exhaustif.

Les actions marquantes de l'année 2024 sont :

Concernant la finalité de lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère :

- La pose de panneaux photovoltaïques à la pépinière de Schlierbach en 2024 et des projets pour 2025-2026 ;
- 225 heures de RDV conseils pour des projets de rénovation de logement ont été délivrées aux habitants du territoire lors des 40 permanences itinérantes dans les communes ;
- La suppression des chaudières fioul dans le patrimoine de Saint-Louis Agglomération ;
- Une nouvelle ligne de bus transfrontalière a vu le jour entre l'EuroAirport et la ville de Lörrach en Allemagne ;
- 280 foyers aidés pour l'achat de leur vélo classique ou électrique ;
- 218 300 kms parcourus en covoiturage grâce aux applications Klaxit et BlaBlaCar Daily ;

Concernant la finalité de préservation de la biodiversité et de la protection des milieux et des ressources :

- Poursuite du projet de reconquête des trames verte et bleue ;
- 500 nouveaux plants (arbres haute-tige et arbustes) plantés au parc des carrières lors de la journée participative ;
- 31 foyers aidés pour l'achat de leur récupérateur d'eau de pluie ;
- 600 arbres et arbustes commandés dans le cadre de l'opération « Vivent les vergers ! »

Concernant la finalité de l'épanouissement de tous les êtres humains :

- 11 452 RDV conseils donnés dans les 2 Espaces France Services ;
- 138 000 kms parcourus en modes alternatifs à la voiture individuelle lors du défi « Au boulot, à l'école, j'y vais à vélo et autrement ! »
- Mise en œuvre de la labellisation Ecolo Crèche et montée en compétence sur le bâtiment, l'eau et l'énergie de 15 agents
- Organisation d'une première édition de « la rentrée du numérique » en proposant une série de manifestations durant l'automne

Concernant la finalité Cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations :

- Au titre du fond de concours, 41 projets des communes membres ont été soutenus financièrement en 2024 pour un total de 998 000€ d'aides conventionnées. 75% des projets subventionnés en 2024 concernant la transition énergétique.
- 13 projets ont été soutenus financièrement par Saint-Louis Agglomération dans le cadre de la Politique de la Ville pour un montant de 52 518 €

Concernant la finalité Modes de production et de consommation responsables :

- Vente de 135 composteurs, 3 lombricomposteurs et installation d'un nouveau site de compostage partagé
- Actions de sensibilisation dans les écoles pour 1 013 élèves et animation dans 5 entreprises du territoire (environ 200 employés sensibilisés)
- Expérimentation d'une micro-filière locale de pain avec la participation de 5 agriculteurs locaux
- Contractualisation avec 24 exploitations agricoles pour la mise en œuvre des Paiements pour Services Environnementaux sur les Aires d'Alimentation de Captages en Eau Potable : une surface de 2786 hectares concernée soit 20% de la Surface Agricole Utile
- Numérique responsable : 80% des smartphones achetés par Saint-Louis Agglomération en 2024 ont été achetés reconditionnés

L'objectif de ce rapport est de favoriser l'intégration du développement durable dans toutes les politiques publiques afin de concilier développement économique, protection de l'environnement et équité sociale.

Il est ainsi proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver le Rapport Développement Durable de Saint-Louis Agglomération – Année 2024, tel que joint en annexe de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité le rapport Développement Durable de Saint-Louis Agglomération pour l'année 2024.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 28 février 2025

Le Président

Jean-Marc DEICHTMANN

